



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



INSPIRE
I N S T I T U T



Synthèse des Assises du vivant 2015

**Biodiversité et changement climatique en
interaction : créer et vivre d'autres possibles**

9 et 10 février, UNESCO Paris

Table des matières

Introduction.....	3
A. Les principaux messages des assises du vivant 2015	3
1. Les changements globaux en cours nous obligent à faire évoluer nos sociétés.....	3
2. Vers une vision dynamique des écosystèmes	4
3. Vers une modification de nos pratiques	5
B. Synthèse des différents temps de l'événement.....	6
1. Ouverture	6
2. Introduction générale « climat et biodiversité ».....	7
3. Repenser la conservation : vers des stratégies « sans regret »	8
a. Plénière.....	8
b. Ateliers : « repenser la conservation ».....	9
4. Développer la solidarité écologique et la justice environnementale : faire équipe avec le vivant.....	10
a. Plénière.....	10
b. Ateliers : « Développer la Solidarité écologique et la justice environnementale »	11
5. Entreprendre autrement : articuler performance et résilience	12
a. Plénière.....	12
b. Ateliers : « entreprendre autrement ».....	13
6. Conclusion	14
C. Organismes – Remerciements	15
D. Programme des assises du vivant 2015.....	16

Rédaction : Maximilien NOGUEIRA et Sylvain BOUCHERAND (B&L évolution)

Relecture : Christophe AUBEL (Humanité & Biodiversité) – Sylvie BENARD (LVMH) – Eve EL CHEHALY (UNESCO) – Emmanuel DELANNOY (Institut INSPIRE)

Introduction

L'année 2015 est une année marquée par un fort engagement national en ce qui concerne les problématiques liées au climat, avec pour point d'orgue la tenue de la COP 21 à Paris à l'automne. Afin de faire ressortir le lien qui existe entre la biodiversité et le climat, les assises du vivant 2015 se sont données pour thème : « **Biodiversité et changement climatique en interaction : créer et vivre d'autres possibles** »

Alors que le changement climatique ne sera vraisemblablement pas limité à 2°C, la question de la place de la biodiversité dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique se pose. Dans ce cadre, un objectif s'impose : celui de remettre les sociétés au sein des écosystèmes et de faire participer les citoyens à cette mutation, en vue de créer des sociétés vertes et bleues.

Les assises du vivant se sont tenues avec trois principes sous-jacents :

- la biodiversité et le climat sont étroitement liés,
- l'écologie est l'affaire de tous,
- savoir donne la responsabilité de faire savoir.

Il est ressorti de ces assises que la situation actuelle des changements globaux nous oblige à agir, pour cela, nous devons repenser notre vision des écosystèmes en passant d'une vision statique à une vision dynamique et nos modes de représentation de la nature, afin de changer nos modes de vie.

A. Les principaux messages des assises du vivant 2015

1. Les changements globaux en cours nous obligent à faire évoluer nos sociétés

Le changement climatique déjà engagé impacte d'ores et déjà les écosystèmes : c'est la 1^{ère} facette des interactions dérèglements climat/biodiversité. Citons par exemple, les récifs coralliens qui subissent les conséquences de l'acidification des océans due à l'augmentation des concentrations atmosphériques en CO₂. Des observations ont ainsi montré les difficultés que ces organismes ont à construire leur squelette calcaire dans un milieu de plus en plus acide alors que leur capacité d'adaptation à de nouvelles conditions de pH est limitée. Les écosystèmes forestiers sont également touchés par les conséquences du changement climatique, ce à quoi il faut ajouter les conséquences de leur surexploitation pour les activités humaines par la production de bioénergie ou de bois-construction.

Autre facette des interactions, la biodiversité peut jouer un rôle important dans l'adaptation de nos sociétés aux changements globaux. Les palétuviers des mangroves peuvent, ainsi, limiter les dégâts causés par les vagues aux côtes, ce qui pourra devenir crucial dans le contexte de la montée des eaux due à la hausse des températures ; les ressources génétiques disponibles dans les variétés naturelles d'espèces cultivées permettront peut-être, à l'avenir, de maintenir des niveaux de production suffisants pour assurer la sécurité alimentaire. Le vivant a et aura aussi un rôle à jouer dans

l'atténuation des effets du changement climatique, en réduisant, par exemple, l'effet d'îlot de chaleur urbain via la végétalisation des villes.

Les socio-écosystèmes sont bien au cœur des changements globaux, ce qu'illustre par exemple le fait que les connaissances traditionnelles des peuples autochtones évoluent déjà pour faire face aux changements de la biosphère, preuve supplémentaire de la réalité de l'impact du changement climatique sur la biodiversité. Par exemple, les peuples du Sahel ont développé des connaissances liées à l'observation de la teneur en liquide du noyau de certains fruits, qui les renseigne sur la pluviométrie de l'année en venir.

Il sera nécessaire d'intégrer cette réalité dans nos sociétés modernes à l'avenir. Les entreprises devront être des acteurs de ce changement, comme elles commencent à être des acteurs dans les actions prises pour atténuer les effets du changement climatique. Pour parvenir à cela, des mesures devront être prises pour faire changer les comportements, à la fois sur le plan des incitations de marché, des changements réglementaires et institutionnels, de mode d'organisation du travail et de la transmission des savoirs au plus grand nombre.

Les premières évolutions ont déjà commencé : malgré la poursuite de la dynamique d'érosion de la biodiversité et d'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, de plus en plus d'actions sont prises pour l'atténuer ; de manière individuelle mais également collective. L'échange des connaissances est facilité par l'augmentation de notre capacité à utiliser les moyens de communication actuels et de nous informer mutuellement, ce qui tend à faciliter l'évolution de la vision qu'ont les parties prenantes de la conservation de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique.

2. Vers une vision dynamique des écosystèmes

La conservation des écosystèmes s'est initialement développée comme une vision de protection statique d'un écosystème à un instant donné. Cette vision dite de « mise sous cloche » était en opposition avec la vision dynamique des activités humaines. La conservation était donc vue comme contraire au développement humain.

Aujourd'hui, nous savons que la biodiversité est à voir comme une dynamique dont fait partie l'humain. Les conséquences à en tirer sont que si la poursuite de la mise en réserve pour quelques écosystèmes remarquables et en danger reste indispensable, il faut surtout engager la restauration de la biodiversité partout, ce qui permettra d'améliorer la durabilité des systèmes socio-économiques, par la réconciliation entre les sociétés et la biodiversité et par la reconnexion des individus avec la nature. La nécessité de coopérer avec les parties prenantes locales s'affirme également de plus en plus comme une composante de la conservation, il s'agit, en particulier de lutter contre la vision de la préservation de la biodiversité comme un retrait des droits de propriété. Un changement d'échelle doit également avoir lieu : il faut aller vers la protection des paysages. Au final, la conservation de la biodiversité doit passer du paradigme de la protection d'un système environnemental à la protection d'un système environnemento-social.

L'art et les sciences sociales devront prendre part à cette évolution conceptuelle, en effet, les changements idéologiques nécessaires sont importants. A ce titre, l'exemple de l'évolution de la vision des grands carnivores qui doivent passer d'une espèce à exterminer pour la sécurité à une espèce à

protéger illustre bien les changements sociétaux qu'il sera nécessaire d'accompagner. De façon plus globale, les sciences sociales doivent contribuer à l'évolution de la vision des enjeux de la conservation par les sociétés, qui doivent glisser de la protection des seules espèces emblématiques à une prise en compte globale afin de faciliter l'évolution des pratiques. Ce qui sera également utile en matière d'adaptation aux changements climatiques.

3. Vers une modification de nos pratiques

La lutte contre le changement climatique et pour la préservation de la biodiversité, ainsi que l'adaptation de nos sociétés aux changements globaux passeront par une adaptation de nos pratiques quotidiennes, tant au niveau du comportement alimentaire par exemple, que de l'urbanisme et du fonctionnement des entreprises.

Aujourd'hui, les entreprises apparaissent à la fois comme une partie du problème et une partie de la solution aux changements globaux, mais elles doivent réinventer leur mode de fonctionnement pour faciliter la prise d'actions innovantes. Cela passera par une meilleure implication des salariés : développement des 'intrapreneurs' sociaux, meilleure intégration des parties prenantes, intégration de missions liées au développement durable dans les missions des représentants syndicaux. Mais elles doivent surtout s'adapter pour faire face au changement : la résilience doit devenir un facteur de performance de l'entreprise. Comme pour la vision conceptuelle de la biodiversité, il est donc nécessaire de passer d'une vision statique à une vision dynamique des systèmes.

Ces changements ont déjà commencé à être mis en place avec la publication obligatoire de rapports RSE (responsabilité sociale et environnementale des entreprises) et la GRI (Global Reporting Initiative) qui essaie d'uniformiser les indicateurs utilisés pour rendre compte entre autres des impacts et dépendances de l'entreprise aux services environnementaux.

Il est également nécessaire de poser la question de la solidarité écologique à toutes les échelles. Ainsi, à l'échelle internationale, il faut prendre conscience de l'existence d'un système mondial et donc que les activités effectuées dans un pays peuvent avoir des conséquences environnementales dans un autre. En particulier, il est nécessaire de se poser la question de l'inégalité face aux conséquences du changement climatique sur la biodiversité dans le cas de l'Afrique, par exemple.

A une échelle plus locale, les parties prenantes devront prendre en compte qu'elles sont insérées dans des réseaux d'interdépendances et qu'elles doivent réfléchir à l'échelle des territoires et également de la filière.

L'ensemble de ces considérations ne pousse pas forcément à l'action tant l'avenir semble obscurci ; mais les changements nécessaires sont source de renouveau tant du point de vue de notre façon d'agir que de notre vision du monde. Comme le disait Jean d'Alembert: « Que ne coûtent point les premiers pas en tout genre ? Le mérite de les faire dispense de celui d'en faire de grands. » Alors mettons nous en route, car nous sommes pris de courts et nous devons profiter de cette instabilité pour nous mettre en mouvement et aller vers des sociétés plus « vertes – ueuses » !

B. Synthèse des différents temps de l'événement

1. Ouverture

Intervenants

- Flavia Schlegel, Sous directrice pour les sciences exactes et naturelles de l'UNESCO,
- Emmanuel Delannoy, Directeur de l'institut INSPIRE,
- Hubert Reeves, Président d'Humanité et Biodiversité,
- Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

Résumé des interventions

Flavia Schlegel a ouvert cette 3^{ème} édition des assises du vivant en rappelant que les questions liées au changement climatique seront centrales en 2015 avec la tenue à Paris de la COP 21, dont l'UNESCO est partenaire. Elle a souligné qu'il fallait faire des transformations dues au changement climatique, des sources d'espérance, en particulier en ce qui concerne les interactions entre biodiversité et sociétés. Le mot d'ordre doit être de créer des sociétés vertes et bleues



Hubert Reeves a poursuivi en soulignant que l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 2°C ne sera vraisemblablement pas atteint. Le monde se dirige plutôt vers une augmentation des températures de l'ordre de 4 ou 5°C, ce qui implique une augmentation du phénomène de désertification. Il a également rappelé que l'un des principaux problèmes du changement climatique induit par l'homme est la vitesse du phénomène qui limite les possibilités des espèces à s'adapter. La nouvelle stratégie doit s'appuyer sur l'adaptation par les écosystèmes : il faut essayer de piloter l'évolution du climat et de s'adapter pour dépasser les problèmes.

Ségolène Royal a réaffirmé qu'il fallait regarder en face la dureté des faits et qu'il fallait agir selon trois principes : le fait que savoir donne la responsabilité de faire savoir, le fait que l'écologie est l'affaire de tous et le fait que biodiversité et climat sont étroitement liés. Elle a également rappelé que la biodiversité constitue un puissant facteur d'atténuation du changement climatique et que le principe de solidarité écologique repose sur la réalité écologique de l'interdépendance des écosystèmes. Enfin, elle a évoqué trois de ses convictions : la lutte conjointe contre la biodiversité et le changement climatique est l'affaire de tous les citoyens, ce qui fait que le partage des savoirs et l'implication des citoyens sont importants, l'administration doit être exemplaire dans ces domaines et la protection et la valorisation de la biodiversité sont une chance d'innovation et de constitution de filières d'excellence. Par ailleurs la Ministre a annoncé une relance de la Stratégie Nationale de Biodiversité avec le lancement d'une mission d'évaluation à mi-parcours.

Emmanuel Delannoy a clôturé cette séance d'ouverture en posant la question de la mobilisation autour des enjeux de dérèglement climatique et d'érosion de la biodiversité qui sont vus comme abstraits et anxiogène par les citoyens. Il a affirmé que nous avons toutes les clés en main pour engager une dynamique de transformation et passer d'une économie de prédation à une économie de pollinisation. Il a défendu sa vision d'une sortie de l'économie du carbone fossile qui ne présente que des avantages : création d'emplois locaux, amélioration des conditions de vie, ... Pour lui, la solution est d'innover par et pour le vivant. Il a également rappelé l'importance d'agir en citant Hubert Reeves : « Nous sommes en guerre contre la nature, et si nous gagnons, nous sommes perdus ».

2. Introduction générale « climat et biodiversité »

Intervenants

- Paul Leadley, université Paris Sud
- Sandra Lavorel, CNRS
- Alain Grandjean, Carbone 4
- Arun Agrawal, université du Michigan
- Astrid Barthelemy, REFEDD
- Hindou Oumarou, Association des femmes Peules autochtones du Tchad

Résumé des interventions

Cette séance plénière été ouverte par la présentation d'exemples déjà existants de répercussions du changement climatique sur la biodiversité déjà existants. Ont notamment été évoqués le cas de l'impact de l'acidification des océans sur les coraux et l'effet du changement climatique sur les écosystèmes forestiers. Quelques pistes d'action pouvant limiter ces impacts ont également été mentionnées, par exemple le maintien de poissons herbivores qui peuvent soutenir les récifs coralliens en contribuant à éviter les proliférations d'espèces envahissantes, ou encore la nécessité de modifier nos régimes alimentaires vers une réduction de la teneur en calories et en protéines animales.

Dans ce cadre, les évolutions que connaissent les connaissances autochtones en lien avec les effets du changement climatique sur la biodiversité ont été mises en relation avec les changements que devront réaliser nos sociétés.

Une partie de la séance s'est centrée sur les facteurs qui ont conduit les grandes entreprises à prendre en considération les problèmes soulevés par le changement climatique afin d'étendre ces facteurs à la biodiversité. Le rôle du GIEC dans la rédaction de synthèses accessibles à ces dirigeants a été souligné, ainsi que l'existence d'une métrique simple : la tonne de carbone. Les participants ont ensuite mentionné l'échec du marché dans la prise en considération des enjeux du changement climatique et de la biodiversité.

Les discussions ont ensuite conduit à évoquer le sujet des bénéfices que nos écosystèmes pourraient tirer de la biodiversité dans le cadre du changement climatique, en termes d'adaptation et d'atténuation du réchauffement planétaire. En particulier, la discussion s'est centrée sur les services d'adaptation comme les fonctions de régulation et de protection, l'opportunité d'utiliser certaines espèces dans l'agriculture ou la résilience des écosystèmes.

Enfin, les participants ont souligné les raisons d'avoir de l'espoir qui s'articulent principalement autour des possibilités d'échange de connaissances et de l'accélération de nos capacités à nous informer mutuellement.

3. Repenser la conservation : vers des stratégies « sans regret »

a. Plénière

Intervenants

- Anne-Caroline Prevot, CNRS
- Alain Karsenty, CIRAD
- Sébastien Barrot, vice-président du conseil scientifique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité
- Han Quinli, UNESCO/Man And Biosphere
- Olivier Laroussinie, Agence des Aires Marines Protégées
- Jeanne de Kerdrel, REFEDD

Résumé des interventions

Cette table ronde s'est ouverte par un rappel historique autour de l'exploitation de l'environnement par l'Homme. Cette dernière a commencé il y a 10 000 ans mais c'est depuis le XIX^{ème} siècle qu'elle s'est particulièrement intensifiée et a provoqué les changements globaux que nous connaissons. Dans ce contexte, il a été souligné que la conservation de la biodiversité était encore vue comme contraire au développement humain alors que la crise de la biodiversité risque de devenir une crise de l'humanité. Afin de faciliter le changement de la prise en considération des enjeux biodiversité par nos sociétés, il a été proposé d'adopter une flexibilité basée sur le concept des 4R :

- **Mise en Réserve** : il s'agit de l'approche historique mais qui n'intègre actuellement pas les citoyens
- **Restauration** : il s'agit d'un moyen de préserver la diversité de la vie sur Terre, comme d'une opportunité d'améliorer la durabilité des systèmes socio-écologiques
- **Réconciliation** : il s'agit d'articuler les connaissances biologiques et les liens avec la société autour du concept de service écologique
- **Reconnexion avec la nature**

Les participants ont ensuite discuté des évolutions nécessaires de la conservation en lien avec la limite d'extension des aires de protection totales qui est en passe d'être atteinte. Actuellement, les aires protégées sont vues comme un retrait des droits des populations, c'est pourquoi les participants ont évoqué la nécessité de passer de la protection d'un système environnemental à la protection d'un système environnemento-social. Trois autres points de réflexion sont venus alimenter le débat : la nécessité de se tourner vers l'avenir et de voir ce qu'il faut protéger et où il faut le protéger, la nécessité de comprendre la valeur des écosystèmes gérés et des sites dégradés puis restaurés, et le besoin de passer à une approche par les services écosystémiques et à l'échelle des bassins versants.

b. Ateliers : « repenser la conservation »

Intitulés des ateliers

- Man and Biosphere
- Trame verte et bleue
- Humanités environnementales
- Place des écosystèmes dans les politiques d'adaptation
- Ateliers collaboratifs : les debouts du vivant



Principaux messages des ateliers

Malgré un sujet commun qu'est la conservation, les ateliers reprenaient des problématiques différentes. Mais, des questions communes ont émergé.

En premier lieu, les modalités actuelles de réalisation de la conservation ont été discutées. Il a découlé des échanges que la conservation dans sa forme actuelle est trop figée dans le temps et va donc à l'encontre du processus dynamique d'évolution.

La question de l'échelle de la conservation a aussi été soulevée, il ressort qu'il serait souhaitable de s'intéresser à la conservation à l'échelle des paysages d'avantage qu'à l'échelle des sites. Les discussions se sont également dirigées vers la définition d'un autre espace, celui des valeurs et des rencontres. Un espace de rencontre des disciplines, des publics et également des membres de la nature ; exprimant ainsi l'idée d'un partenariat avec le vivant et la nécessité de donner une voix aux absents.

Ensuite les échanges ont mentionné le besoin d'une centralisation des données afin de valoriser les expériences. En lien avec cette problématique, les questions de la sensibilisation et de la pédagogie ont été évoquées et notamment le fait que ce n'est que par l'échange que des solutions vont pouvoir émerger.



En conclusion, il est donc important de retenir la pertinence de la question de la dynamique de la conservation qui interroge notre conception du monde. En effet, nous avons pour habitude d'avoir des limites nettes et s'adapter à un monde qui bouge s'avère difficile dans ce contexte. En revanche, deux mises en garde peuvent être émises par rapport aux retours des ateliers : la première concerne la mise en commun des données qui doit être faite avec un objectif bien défini, sans quoi il y aura des problèmes liés à la qualité de la mise en commun. La deuxième mise en garde concerne la tentation selon laquelle s'inspirer de la nature dans la construction des futurs modes de conservation et d'adaptation serait la solution. Tout en tempérant cela et en évitant de tomber dans une philosophie naturaliste excessive, il est apparu souhaitable de construire des plateformes et des réseaux d'échanges, en s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes eux-mêmes ; nous éloignant

d'une perception hiérarchique et fixe de la conservation, pour des dynamiques de réseau qui soient auto-apprenantes, auto-résilientes, et auto-créatrices.

4. Développer la solidarité écologique et la justice environnementale : faire équipe avec le vivant

a. Plénière

Intervenants

- Chimère Diaw, African Model Forest Network
- Marie-Hélène Parizeau, université de Laval
- Raphaël Mathevet, CNRS/CEFE
- Rebecca Hardin, université de Michigan
- Catherine Larrère, université Paris I
- Juliette Decq, CliMates

Résumé des interventions

La séance a commencé par la définition des concepts de justice (donner à chacun son dû et mettre chaque chose à sa place) et de solidarité (qui pose la question du monde commun). Les problèmes de pauvreté dans le monde ont ensuite été évoqués, notamment le fait qu'un certain nombre de pays se trouvent bloqués en bas de la pyramide : le 'bottom billion'. Cela a été mis en perspective avec le fait qu'il est souvent dit que « demain, tous les marchés auront émergé », hors, il y a un parallèle entre les émissions de carbone et la richesse : plus on est riche, plus on émet. La question se pose alors de savoir comment nous pourrions soutenir une sortie de la pauvreté avec les schémas actuels. Il a été souligné que nous sommes à une frontière, aussi bien en termes de pauvreté que de climat.

Les intervenants ont ensuite articulé leurs interventions autour des concepts de justice et de solidarité environnementale. Les échanges ont notamment permis d'évoquer la biodiversité comme un bien commun dans un monde commun. Mais, alors que le changement climatique pèse sur le monde entier, ses conséquences sont réparties de façon inégale dans le monde. Ainsi, il a été mentionné le manque de vision globale par rapport aux changements globaux.

Autour de la solidarité écologique, les participants ont précisé qu'elle repose sur la prise de conscience des interdépendances du vivant. Il a été mentionné qu'elle implique de penser différentes valeurs dans différents champs de valeur, et notamment, de penser aux conséquences sociales des interdépendances.

Les moteurs des changements vers plus de justice et de solidarité environnementale ont aussi été mentionnés, notamment autour du développement d'une éthique de la frugalité et de la modération. En termes plus appliqués, le développement du mécanisme de l'APA, la construction d'un atlas des conflits environnementaux dans le monde ont été évoqués.

b. Ateliers : « Développer la Solidarité écologique et la justice environnementale »

Intitulés des ateliers

- Ethique
- Savoirs locaux et autochtones
- Solidarité écologique et intendance socio-écologique
- Atelier collaboratif : « imaginons ensemble la COP 69 » et rencontre avec des artistes

Principaux messages des ateliers

Autour de l'éthique, les échanges entre participants ont fait ressortir la nécessité de pouvoir la rendre concrète. Cela passe par des questionnements autour de la responsabilité et du pouvoir. La question ayant finalement dirigé les débats étant celle de la possibilité d'améliorer le système grâce à l'éthique, et notamment en ce qui concerne les inégalités et les modèles économiques à mettre en place.

En ce qui concerne la solidarité, les participants ont souligné le besoin de rendre visible les interdépendances à différentes échelles afin de pouvoir questionner les modalités de prise en charge de ces interdépendances.

Enfin, la question des savoirs autochtones a été vue comme un sujet complexe par les participants, à la fois en ce qui concerne leur protection et l'adaptation de nos sociétés à ces savoirs. Tout d'abord parce que si le protocole de Nagoya instaure un cadre pour la protection des savoirs locaux, il n'a pas forcément été transposé dans les législations nationales. Et ensuite parce que l'enjeu derrière l'adaptation de nos sociétés à ces savoirs est de permettre une meilleure compréhension de ces peuples.

On retiendra également la difficulté de penser les questions de l'éthique du temps long et du temps très long. Cela peut être illustré par la question de la consommation d'espace et de sol que la société s'est bien appropriée en ce qui concerne la question de la disparition d'espaces agricoles et naturels mais pas en ce qui concerne les perturbations du phénomène de formation des sols. Pour ce qui est des savoirs locaux, on se souviendra qu'il faut sortir de la vision capitaliste de l'addition de ces savoirs aux nôtres pour s'intéresser plus à la façon dont les gens acquièrent ces savoirs.



5. Entreprendre autrement : articuler performance et résilience

a. Plénière

Intervenants

- Nathalie Frascaria-Lacoste, AgroParisTech
- Sylvie Bénard, LVMH
- Jacques Richard, Paris Dauphine
- Tristant Lecomte, Pur Projet
- Christophe Alliot, BASIC
- Mathieu Dardaillon, Ticket for change
- Claude Fromageot, Yves Rocher

Résumé des interventions

Cette dernière séance plénière a démarré par la définition du concept de résilience qui correspond à la capacité d'un système, en adaptant sa structure au changement, à poursuivre sa trajectoire initiale après une perturbation. L'idée derrière cela est de faire comprendre que les changements sont des éléments inévitables et parfois nécessaires. Il a été mentionné que la perturbation ne doit pas être vue comme un traumatisme mais comme une partie prenante du changement. Derrière le concept de résilience, il y a aussi une capacité à anticiper le changement et à tirer parti des coups du sort. La question de l'articulation entre performance et résilience a aussi été posée, en particulier autour du fait que cette articulation constitue un équilibre instable qui effraie les entreprises.



Cette question de la vision de la résilience comme un facteur de performance pour l'entreprise a été largement évoquée par les participants. Les échanges ont tourné autour de la nécessité de faire évoluer le modèle de l'entreprise vers une meilleure prise en compte des parties prenantes, des territoires et des filières.

Les difficultés de mise en place de ces approches ont également fait partie des débats, en particulier en raison de la taille des territoires à prendre en compte par les multinationales et des problèmes liés à la matérialité des indices.

Enfin, les leviers permettant d'inciter les entreprises à entreprendre autrement ont également été discutés. La possibilité de réformer la comptabilité des entreprises a été évoquée comme solution à ce problème aux côtés de mesures moins radicales comme l'incitation des salariés à devenir des « intrapreneurs sociaux », la prise en compte des interdépendances, ...

b. Ateliers : « entreprendre autrement »

Intitulés des ateliers

- Chaînes d'approvisionnement
- Comptabilité et valeurs
- Innovation, projets et technologies
- Travail
- Atelier collaboratif : « A la rencontre des entrepreneurs de la biodiversité »

Principaux messages des ateliers



Les ateliers ont fait ressortir un certain nombre d'idées autour des thématiques abordées. Autour des chaînes d'approvisionnement, les participants ont mentionné la possibilité d'instaurer une labellisation des produits par le biais d'un indicateur kilométrique, de supprimer les filières qui enferment les produits dans des schémas linéaires et d'inventer une gouvernance des réseaux.

La monétarisation des services écosystémiques a aussi fait partie des débats de ces ateliers. Il s'agit d'un sujet polémique mais également d'un concept pratique même s'il est réducteur. Les réflexions se sont centrées autour des biais de la monétarisation mais également des bons et mauvais usages qui pouvaient en être fait. Il a, notamment, été mentionné qu'elle pouvait être combinée à d'autres dispositifs pour en limiter les effets pervers.

Les discussions autour du travail ont permis d'évoquer les liens entre la qualité des conditions de travail et le souci qu'ont les employés de leur environnement. Dans un deuxième temps, les modalités de mobilisation des salariés ont été discutées, en particulier autour du droit de signalement des atteintes à l'environnement, de l'intégration de compétences en lien avec la protection de l'environnement aux missions des délégués syndicaux et de l'instauration d'un dialogue entre les parties prenantes internes et externes à l'entreprise (salariés dirigeants, associations environnementales, ...), dans le but final de limiter la compétition des objectifs sociaux, économiques et environnementaux.

En conclusion, il est paru important de revenir sur la nécessité des indicateurs pour informer le consommateur et mesurer les performances, à condition d'être objectif sur leur objet et de rester vigilant par rapport aux résultats inattendus. En effet, ces indicateurs vont induire des comportements chez les consommateurs qui pourraient prendre plus d'ampleur qu'escompté. En ce qui concerne la monétarisation, elle représente un intérêt dans la prise de conscience du prix auquel s'échangent les valeurs, même si ce prix est nul. Par rapport à l'intégration du capital



écologique dans le PNB français via une évolution du mode de calcul du PIB, se traduirait mathématiquement par une diminution de celui-ci. Enfin pour la question de l'intégration des enjeux environnementaux dans le dialogue social, il a été rappelé qu'à l'origine les ONG avaient refusé l'entrée de l'environnement car les dialogues autour des droits de l'homme étaient déjà complexes, alors qu'aujourd'hui, il fait partie intégrante de leurs agendas.

6. Conclusion

Intervenant

- Bernard Chevassus au Louis

Résumé de l'intervention

Bernard Chevassus au Louis a conclu ces assises du vivant autour de la nécessité de créer de l'envie par l'évocation de bonnes nouvelles.

La première bonne nouvelle est que nous sommes pris de court, tant du point de vue politique, par les questions du changement climatique et de la biodiversité, que des points de vue éthique, par la nécessité de passer d'une éthique de consommation à une éthique de frugalité, scientifique, à cause de notre mauvaise connaissance de la biodiversité et, enfin, « cosmologique » par la nécessité de passer d'une vision verticale, hiérarchisée, du monde à une vision « horizontale », selon laquelle nous devons échanger sur un pied d'égalité avec de multiples acteurs pour définir un avenir commun.

Ces considérations sont des bonnes nouvelles car l'instabilité est source de mouvement et nous pousse à changer et que, de toutes façons, aurait fallu nous poser ces questions un jour ou l'autre. Cela nous a, d'ailleurs, conduit à développer une logique de l'action en situation d'incertitude : le principe de précaution. Cela nous oblige également à plonger de façon plus fine dans notre éthique de la nature, et notamment à savoir ce qu'on s'autorise à dire et à ne pas dire (en particulier sur ce que « peut faire » la biodiversité) pour intégrer les questions de biodiversité aux problématiques liées au changement climatique.

La deuxième bonne nouvelle est que nous faisons évoluer notre vision des écosystèmes pour y intégrer pleinement l'Homme, ce qui en fait des socio-écosystèmes. Nous les considérons également dans le cadre d'un équilibre dynamique et non plus statique, à savoir que nous nous intéressons à une trajectoire de référence à suivre et à piloter et non plus à une situation de référence à atteindre.

C'est une bonne nouvelle car cela nous oblige à reconsidérer notre pensée systémique, en particulier en mettant beaucoup plus l'accent sur la « qualité » des interactions entre les composantes (humains et non-humains) de ce socioécosystème que sur la qualité intrinsèque de ces composantes

La troisième bonne nouvelle est qu'il va falloir interroger nos pratiques comme notre comportement alimentaire, l'urbanisme, ... et donc porter les interrogations concernant la biodiversité dans des milieux qui ne sont pas familiers aux écologues. Il va donc falloir prendre conscience des limites respectives des différentes stratégies et apprendre à dialoguer avec tous ces secteurs de l'activité humaine.

C. Organismes – Remerciements

- Bernard Labat (Humanité et Biodiversité)
- Christophe Aubel (Humanité et Biodiversité)
- Clemence Lacharme & Jeanne De Kerdrel (REFEDD)
- Emmanuel Delannoy (Institut Inspire)
- Eve El Chehaly (UNESCO/SHS)
- John Crowley (UNESCO/SHS)
- Meriem Bouamrane (UNESCO/MAB)
- Stéphane Riot (NoveTerra)
- Sylvain Boucherand (B&L évolution)
- Sylvie Bénard (LVMH)
- Thibault Merz (NoveTerra)

Toute l'équipe d'organisation remercie les participants, intervenants, animateurs et partenaires pour leur intérêt, leur soutien et leur participation à cette nouvelle édition plus que réussie des Assises du Vivant !

D. Programme des assises du vivant 2015

Lundi 9 février 2015

8.30 – 9.00 : Enregistrement, accueil et café de bienvenue

9.00 – 10.00 : Ouverture

Flavia Schlegel, Sous-Directrice générale pour le Secteur des sciences exactes et naturelles UNESCO

Emmanuel Delannoy, Directeur InstitutINSPIRE

Hubert Reeves, Président Humanité et Biodiversité

Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

10.00 – 11.00 Introduction générale « Climat et Biodiversité »

Introduction générale & grands enjeux : Paul Leadley (Université Paris Sud)

Table ronde Interactions Climat et Biodiversité: Sandra Lavorel (CNRS) -Alain Grandjean (Carbone 4)- Arun Agrawal (Université du Michigan) -Astrid Barthélémy (REFEDD) -Hindou Oumarou (Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad)

11.00 – 11.30 : Echanges entre les participants : préparation des ateliers collaboratifs

11.30 – 12.30 : Thème 1 =>Repenser la conservation : vers des stratégies « sans regrets »

Que signifie la conservation de la biodiversité dans des espaces avec des frontières, comme les parcs et les aires protégées avec une hypothèse d'une augmentation des températures de + 4° ? Quelle contribution de la biodiversité aux stratégies d'adaptation ? Quels axes de travail sont-ils à envisager, quelles pistes sont-elles d'ores et déjà explorées? Quels possibles restent ouverts ? Quel équilibre entre conservation et développement ?

Introduction générale & grands enjeux : Anne-Caroline Prevot(CNRS)

Table ronde : Alain Karsenty (CIRAD)–Sébastien Barrot (Vice-président du Conseil Scientifique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité)-Han Qunli (UNESCO/MAB) - Olivier Laroussinie (Agence des aires marines protégées)– Jeanne de Kerdrel (REFEDD).

12.30 - 13h45 Déjeuner

14.00 – 15.30 : Ateliers « Conservation »

- Atelier **MAB** quelles contributions des réserves de biosphère à la nécessaire transformation socio-écologique? : Raphael Mathevet (CNRS/CEFE), Anne-Caroline Prevot (CNRS), Marie Christine Cormier Salem (IRD), Meriem Bouamrane (UNESCO/MAB)
- Atelier **Trame verte et bleue** : Romain Sordello (MNHN), Christian Béranger (UNPG)
- Atelier **Humanités environnementales** : Sandra Lavorel (CNRS), Patrick Degeorges, John Crowley (UNESCO)/SHS), Liliana Motta (COAL)
- Atelier **Place des écosystèmes dans les politiques d'adaptation** : Patrice Valentin (Dervenn)
- **Atelier collaboratif « Les debouts du vivant »** : Les Petits Débrouillards - Bioviva - Alice Audouin (Art of Change 21) - Anne-Sophie Novel (Place To Be) - Antoine Vagnon (CallforTeam) - Vaia Tuuhia (4D) - Les intervenants de la table ronde « conservation »

16.00 – 17h30 : Thème 2 => Développer la solidarité écologique et la justice environnementale: faire équipe avec le vivant

La mise en œuvre des concepts de solidarité écologique et de justice environnementale. **Comment peut-on faire reposer des politiques favorisant le développement économique, le bien être humain en général et l'épanouissement personnel de chacun** sur le socle de la préservation de la biodiversité ? Faut-il parler de capital naturel plutôt que de nature ? Quels instruments (organisation, modes d'action) sont disponibles ou pourraient être imaginés ? Quel type d'organisation serait envisageable ?

Introduction générale & grands enjeux : Chimère Diaw (African Model Forests Network Model)

Table ronde : Marie-Hélène Parizeau (Université de Laval) - Raphaël Mathevet (CNRS/CEFE) – Rebecca Hardin (Université de Michigan) - Catherine Larrère (Université Paris I) – Juliette Decq (Climates)

Mardi 10 février 2015

9.00-10.30 Ateliers « solidarité et justice »

- Atelier **Ethique** : Marie-Hélène Parizeau (Université de Laval) - Catherine Larrère (Université Paris I), John Crowley (UNESCO/SHS)
- Atelier **Solidarité écologique et intendance socio écologique : les humains et la biosphère dans l'anthropocène** : Astrid Barthélémy (REFEDD) - Marie Christine Cormier Salem (IRD) - Raphael Mathevet (CNRS/CEFE)
- Atelier **Savoirs locaux et autochtones** : Nathalie Frossard (Plantes et Planète) - Daniel Joutard (Aïny)

- **Atelier prospectif** « Imaginons ensemble la COP69 ! »

- **Rencontre avec des artistes COAL** : Benoit Mangin (Art orienté Objet), Thierry Boutonnier
- Naziha Metsaoui - Loic Fel (COAL)

10.30 – 11.00 Pause-café et Echanges

11.00 – 12.30 : Thème 3 =>Entreprendre autrement : articuler performance et résilience

Entreprendre autrement, pour mieux articuler performance et résilience. **Comment, dans un contexte d’incertitude, déceler les opportunités pour les entrepreneurs et favoriser des modèles économiques résilients ?** Quels critères, quelles approches nouvelles de l’entrepreneuriat et du management pour faire coïncider la performance économique des entreprises et la recherche d’impacts sociaux et écologiques positifs ?

Introduction générale & grands enjeux : Nathalie Frascaria Lacoste (AgroParistech)

Table ronde : Sylvie Bénard (LVMH) - Jacques Richard (Paris Dauphine) - Tristan Leconte (Pure Projet) - Christophe Alliot (BASIC) -Mathieu Dardaillon (Ticket for change) – Claude Fromageot (Yves Rocher)

12.30 - 13h45 Déjeuner

14.00 – 15.30 : Ateliers « Entreprendre autrement »

- Atelier **Chaines d’approvisionnement** : Sylvain Boucherand (B&L Evolution) -Eric Martin (Agro Stratégies et Prospectives)
- Atelier **Comptabilité et valeurs** : Jacques Richard (Paris Dauphine) – Romain Ferrari (Fondation 2019)
- Atelier **Travail** : Dominique Olivier (CFDT)
- **Forum Entrepreneurs « Entreprendre avec et pour le vivant »**: Kalina Raskin (CEEBIOS) - Alexis Kryceve (Treez/Pur Projet) - Béatrice Bienenfeld (Feuille de ville) - Coline Bouzique (Feuille de ville) - Micael Peres Pereira (Feuille de ville) - Charlotte Guenoux (Feuille de ville)- Dena Villanueva Bono (Feuille de ville) - Gabriel Bedoy (Ferme de Quartier) - Guillian Graves (Enzymes & co), Sandra Rey (Glowee) - Maxime De Rostolan (Bluebees) - Sebastien Tréguer (La Paillasse) - Vincent Hulin (CDC Climat) - Vincent Vanel (Greenation)

15.30 - 16.00 Pause-café et échanges

16.00-17.30 : Conclusions et suite

Synthèse des Ateliers

Conclusion générale : Bernard Chevassus au Louis